

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :**T A R I F 1 9 7 7**

Abonnement France	50 F
Membre scolaire	25 F
Abonnement Etranger	55 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

SOMMAIRE

KÜHNER R. — Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Asterosporales et Boletales. Survol historique et critique	81
ARPIN N. et KÜHNER R. — Les grandes lignes de la classification des Boletales ..	83
GRAVIOU E. — Variabilité non aléatoire d'un matériel végétal dans ses échanges gazeux et sa croissance	108
ROUGEOT P.-Cl. — Sur la distribution en Afrique de l'Ouest de <i>Lobobunaea angasana</i> Westwood (<i>Lepidoptera Attacidae</i>)	112

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES GRANDES LIGNES DE LA CLASSIFICATION DES AGARICALES, ASTEROSPORALES ET BOLETALES. SURVOL HISTORIQUE ET CRITIQUE

INTRODUCTION

par R. KÜHNER.

GILBERT propose, en 1931, un ordre *Boletales* indépendant des *Agaricales*. En 1934 R. HEIM, qui accepte cet ordre *Boletales*, détache des *Agaricales* un ordre *Asterosporales*. Dans chacun de ces trois ordres HEIM range non seulement des types lamellés ou porés, mais également des *Gastéromycètes*.

Dans la suite que nous entreprenons aujourd'hui, nous retiendrons les trois ordres admis par HEIM, mais en excluant les *Gastéromycètes* et les rares types stichobasidiés. C'est à l'ensemble ainsi réduit que correspond l'ordre des *Agaricales*, tel qu'il a été conçu par SINGER dans son mémoire de 1936 intitulé « *Das System der Agaricales* ».

Nos idées sur les familles et les genres de ces ordres ayant passablement évolué depuis 1953, date à laquelle, en collaboration avec H. ROMAGNESI, nous avons publié la « Flore analytique », nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de préciser la manière de voir à laquelle nous sommes finalement parvenus quelque 25 années plus tard et de la comparer aux conceptions exprimées par SINGER dans les trois éditions successives (1949, 1962, 1975) de son œuvre monumentale « *Agaricales in modern taxonomy* », et par A. H. SMITH, en 1973, dans le traité « *The Fungi* » de AINSWORTH et SUSSMAN.

N'ayant aucune expérience pratique des genres exotiques, nous n'y ferons que rarement allusion et nous centrerons notre exposé sur les genres européens. Notre but n'est pas d'énumérer ici tous les caractères des familles, des genres et éventuellement de leurs subdivisions, pour lesquels nous renvoyons le Lecteur aux travaux d'ensemble que sont les « *Agaricales in modern taxonomy* » et la « Flore analytique ». Comme nous l'avons précisé en sous-titre, nous avons voulu que notre exposé soit essentiellement critique et historique.

On comprend facilement que notre exposé soit critique puisque nous nous proposons d'y comparer nos vues actuelles avec nos vues plus ou moins anciennes et avec celles d'autres Mycologues ; nous l'avons voulu également historique afin de rendre justice aux Mycologues dont les travaux scientifiques ont contribué à l'édification des Systèmes actuels.

Il est choquant de ne pas trouver Elias FRIES parmi les auteurs qui figurent dans la Bibliographie des « *Agaricales in modern taxonomy* », car, comme nous aurons maintes fois l'occasion de le rappeler, les Systèmes actuels dérivent en grande partie des classifications proposées par ce Maître, et qu'il serait navrant de l'oublier. Après un premier Essai publié en 1821 sous le titre « *Systema mycologicum* », FRIES a proposé une classification beaucoup plus élaborée dans son « *Epicrisis systematis mycologici* » (1836-1838), classification dont les grandes lignes directrices ont été conservées dans la seconde édition de cet ouvrage donnée en 1874 sous le titre modifié « *Hymenomycetes Europaei* », comme elles l'avaient été dans « *Monographia Hymenomycetum sueciae* », qui avait vu le jour entre temps (1857-1863). C'est pourquoi il est regrettable que le point de départ de la nomenclature ait été fixé à l'année 1821.

Quelques exemples suffiront pour montrer comment la nomenclature générique moderne a pu frustrer le Maître suédois de ses meilleures conceptions taxinomiques.

Dans ses *Lepiota*, FRIES avait créé une section spéciale pour les espèces à chapeau visqueux ; dans *Monogr.* il a appelé cette section « *Illiniti* ». Lorsque, en 1909, EARLE voulut élever cette section au rang de genre, il s'est trouvé dans l'obligation d'en changer le nom car, de par sa construction même, la dénomination *Illiniti* ne pouvait être une dénomination générique ; il a appelé *Limacella* Earle le genre créé pour les *Illiniti* de FRIES. Si l'on ne remonte pas aux sources, on a forcément l'impression, en lisant *Limacella* Earle, que EARLE a défini l'ensemble en question pour la première fois, alors qu'il n'a rien changé à la définition friesienne des *Illiniti*.

Le même problème ne s'est pas posé lorsqu'il s'est agi d'élever au rang de genres des sous-genres friesiens, car les noms de ces derniers avaient été construits comme des noms de genres. Par exemple *Volvaria* a été créé par FRIES comme sous-genre d'*Agaricus*, mais la construction du vocable *Volvaria* est telle que lorsque, en 1871, KUMMER voulut élever ce sous-genre au rang de genre, il n'a pas eu à en changer le nom ; simplement, au lieu d'écrire *Volvaria* Fr., on écrirait *Volvaria* (Fr.) Kummer. En 1911, MURRILL s'étant aperçu que, dès 1805, DE CANDOLLE avait utilisé *Volvaria* pour désigner un genre de Lichens, a transformé *Volvaria* sensu Fr. en *Volvariopsis* Murrill. SPEGAZZINI avait créé, en 1899, un genre *Volvariella*, qu'il disait affine aux Volvaires, mais en différant par le stipe cartilagineux ; les auteurs qui, comme SINGER, ont étudié l'exsiccatum de l'espèce type du genre *Volvariella*, pensent que cette espèce est une Volvaire, et remplacent en conséquence *Volvariopsis* Murrill par *Volvariella* Speg.. Que l'on adopte l'une ou l'autre de ces étiquettes pour désigner nos Volvaires, disparaît le nom de FRIES, le premier auteur qui ait clairement délimité cet ensemble naturel.

Heureusement, il arrive assez souvent que lorsqu'on élève un sous-genre de FRIES à la dignité générique, on n'ait pas à en changer le nom car ce dernier n'est pas préoccupé, du moins en Botanique. C'est le cas par exemple pour les sous-genres friesiens *Hebeloma* et *Hygrocybe*. KUMMER étant le premier auteur à avoir considéré ces coupures comme genres dans un petit manuel de vulgarisation (1871), on peut écrire, comme l'a fait HORAK, en 1968, *Hebeloma* (Fr.) Kummer et *Hygrocybe* (Fr.) Kummer. Nous estimons profondément regrettable qu'en 1975, dans la troisième édition de son traité « *Agaricales in modern taxonomy* », SINGER écrive *Hebeloma* Kummer et *Hygrocybe* Kummer, faisant ainsi disparaître le nom de l'auteur qui a, le premier, défini et nommé les coupures en question, pour lui substituer le nom d'un mycologue amateur dont la contribution aux progrès de la Mycologie est rigoureusement nulle. SINGER a adopté la même attitude pour nombre d'autres sous-genres friesiens élevés au rang de genres par KUMMER, ce que nous considérons comme une profonde injustice. Si une telle attitude se généralisait, on serait tenté de conclure que jongler avec des noms et des dates est plus important qu'observer la Nature et tenter de la comprendre. Suivre les Règles de Nomenclature est sans doute inévitable, mais l'on doit s'efforcer d'éviter les excès qui résulteraient de leur application trop stricte ou trop aveugle, et encore plus de les exagérer.

L'article qui suit, dont la publication commence dès le présent fascicule de notre Bulletin, est consacré à l'étude historique et critique de la classification des Boletales.